

PROJET DE RÉSIDENCE DE LOISIRS À BAYLE COSTE DU LAC LE SAUZE DU LAC



Etude paysagère

Paysages et parcs résidentiels de loisirs

1. Les caractéristiques du site

- a. Grand paysage
- b. Composition du site et de ses abords
- c. Fonctionnement visuel et covisibilités
- d. Vocabulaire paysager : palette végétale, couleurs, formes, matériaux, etc.

2. Le contexte local : rapport entre bâti et paysage autour du Lac de Serre-Ponçon

Etudes de cas

- > Les sites bâtis
- > La desserte et l'organisation des espaces publics
- > Les formes d'agglomération du bâti
- > Le rapport entre architecture et site : implantation, matériaux, rapport au végétal

3. Références

- a. Le rapport à la pente
- b. Le rapport aux lignes de force du paysage
- c. Le rapport intérieur - extérieur
- d. Les matériaux et le mimétisme : la «peau des murs»

4. Orientations paysagères en lien avec l'insertion du bâti

- a. Les pleins et les vides : la répartition de la densité
- b. La trame fonctionnelle : desserte et lieux de rencontre
- c. Formes urbaines et rapport au site
- d. Formes architecturales et rapport au lieu

5. Composition paysagère

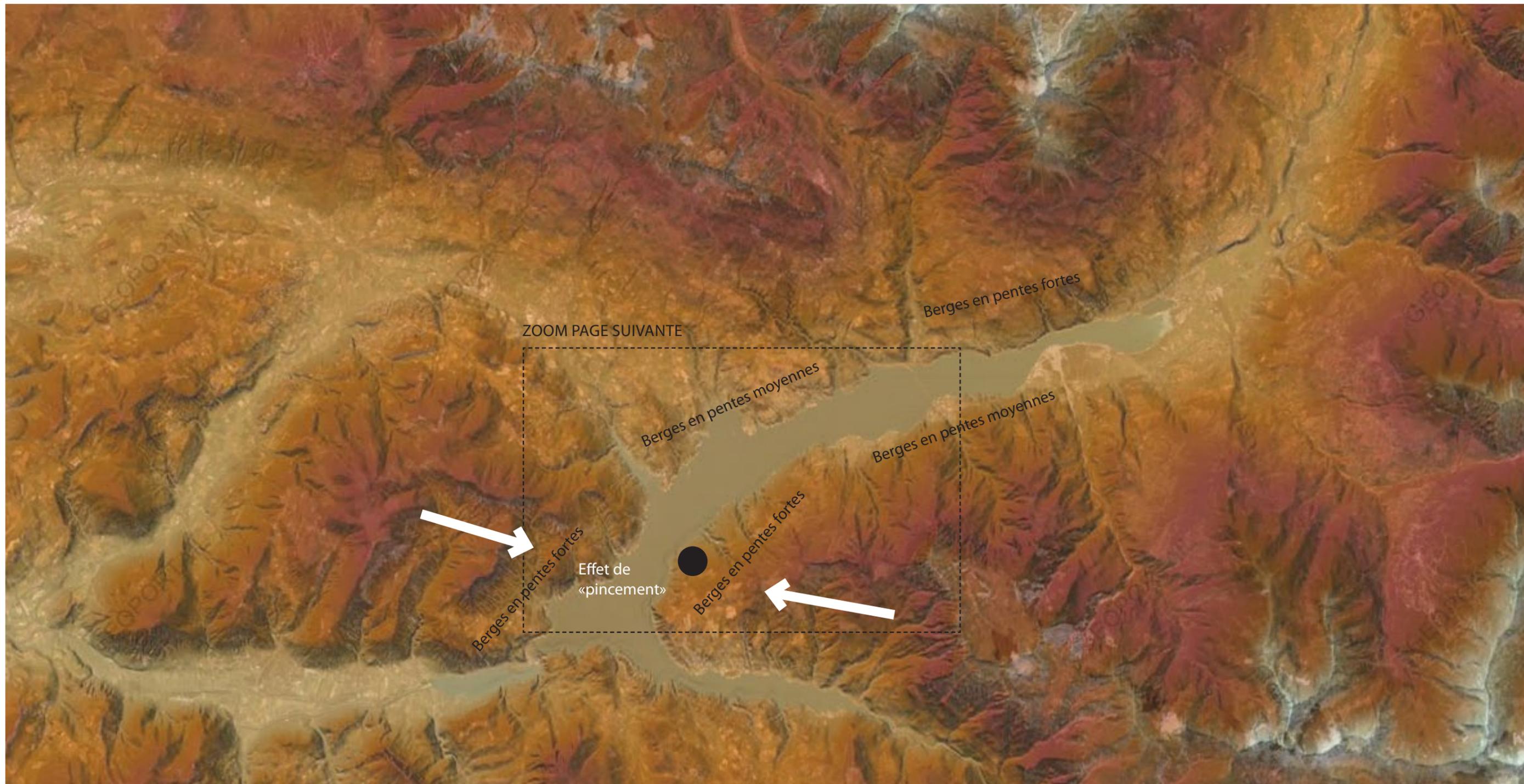
- a. Les continuités paysagères
- b. La trame végétale intérieure
- c. Le vocabulaire paysager

1. Les caractéristiques du site

- a. Grand paysage
- b. Composition du site et de ses abords
- c. Fonctionnement visuel et covisibilités
- d. Vocabulaire paysager : palette végétale, couleurs, formes, matériaux, etc.

A. GRAND PAYSAGE

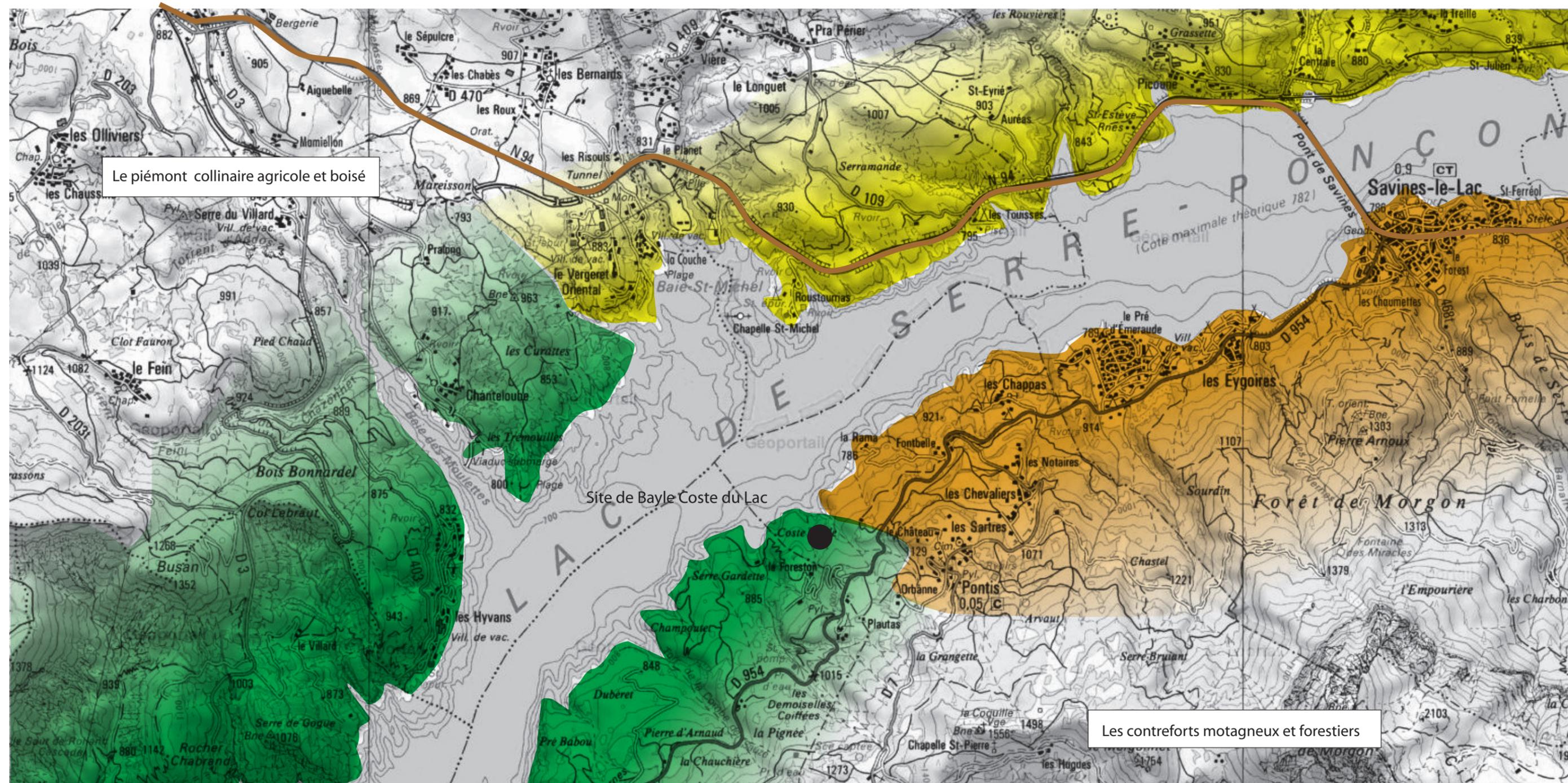
Les berges du lac de Serre Ponçon ne sont pas homogènes. Les pentes localement modérées, aisément accessibles, sont plus aménagées que les berges aux pentes raides. Ces dernières sont principalement représentées dans le secteur médian, en marge duquel se trouve le site du projet. Cette situation se traduit par une immersion de l'observateur dans le grand paysage : sur ces berges abruptes (espaces «balcons»), il est comme «projeté dans le vide».



● Site de Bayle Coste du Lac

LE RELIEF

Les ambiances sont très différentes d'une entité paysagère à l'autre. Les berges aménagées renvoient une image parfois confuse d'urbanisation désordonnée, notamment sous la forme de complexes touristiques dont les agencements artificiels reproduits de nombreuses fois disqualifient les paysages. Les berges forestières, préservées de l'urbanisation, sont plus homogènes : leur animation est le fait du rythme des ouvertures créées par la présence de prairies agricoles, d'affleurements rocheux, de ruptures de pentes...



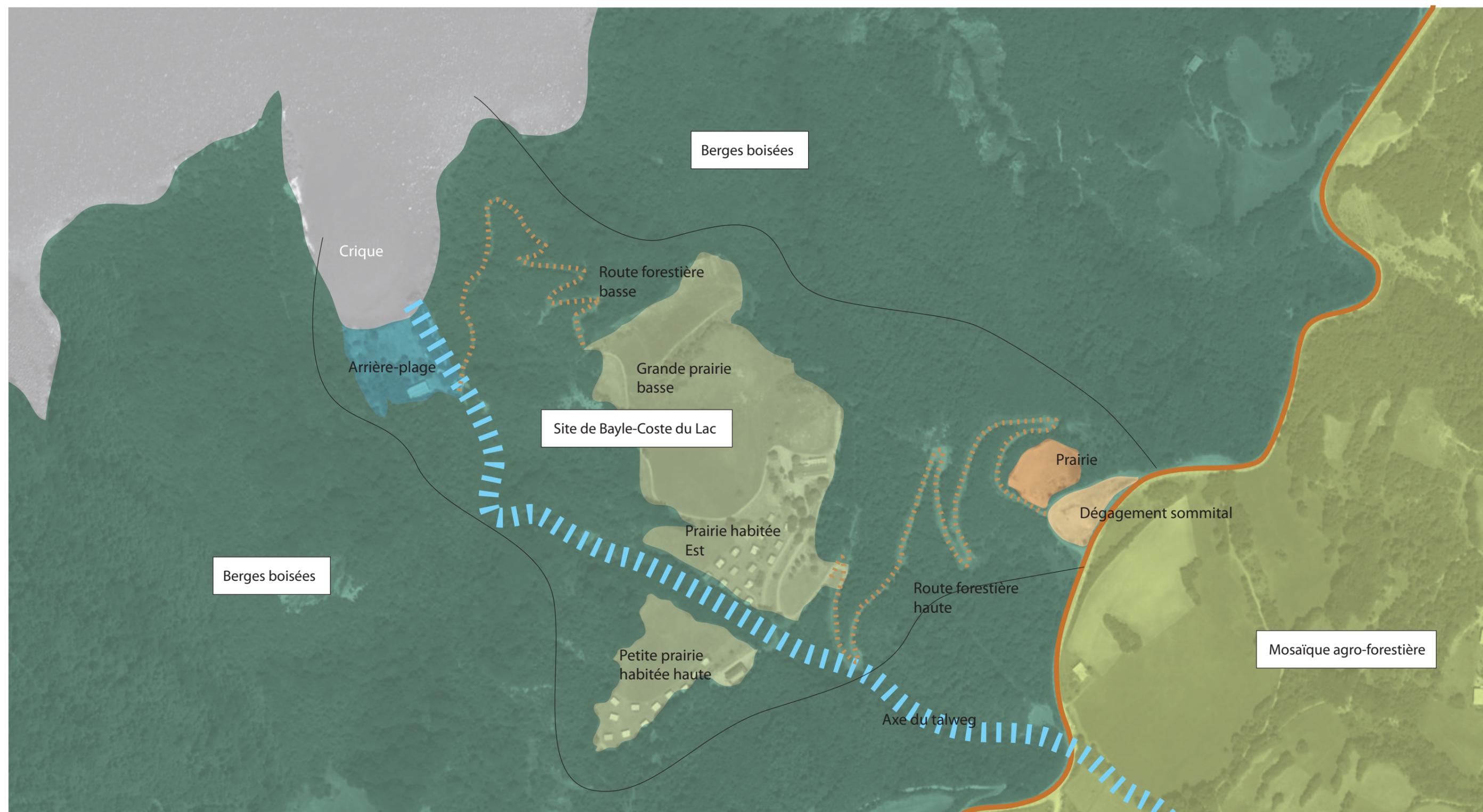
- Les berges naturalistes et forestières sur les pentes les plus fortes
- Les berges urbanisées (bâti clairsemé et peu aggloméré) sur les pentes modérées
- Les berges urbanisées (bâti localement dense) sur les pentes modérées

LES UNITÉS PAYSAGÈRES

B. COMPOSITION DU SITE ET DE SES ABORDS

Le site du projet est un espace composite au sein d'une entité paysagère relativement homogène de «berges non urbanisées boisées et pentues».

Il associe une série d'espaces ouverts (prairies et plage) interconnectés par des voies forestières. Le secteur médian, prairial, présente deux types de constructions : les habitations légères de loisir, de petite taille et implantées régulièrement, et les deux bâtiments en dur plus imposants, en lisière.



COMPOSITION DU SITE



Vue depuis la RD7

PLANCHE PHOTO



Dégagement sommital



Grande prairie basse



Bâtiment Nord



Corridor boisé entre les deux prairies hautes



Habitations légères de loisirs



Route forestière basse



ALEP - Août 2011



Plage Bâtiment Sud



Petite prairie habitée haute

C. FONCTIONNEMENT VISUEL ET COVISIBILITÉS

Le site de Bayle Coste ne présente aucune covisibilité avec le site classé des Demoiselles Coiffées.

Depuis les prairies du site, l'ouverture des vues offre de larges panoramas sur le plan d'eau, y compris, en limite de champ visuel, sur le site classé de la chapelle Saint-Michel-de-Prunières sur la commune de Crots.



 Site de Bayle Coste

 Site classé

SITES PROTÉGÉS

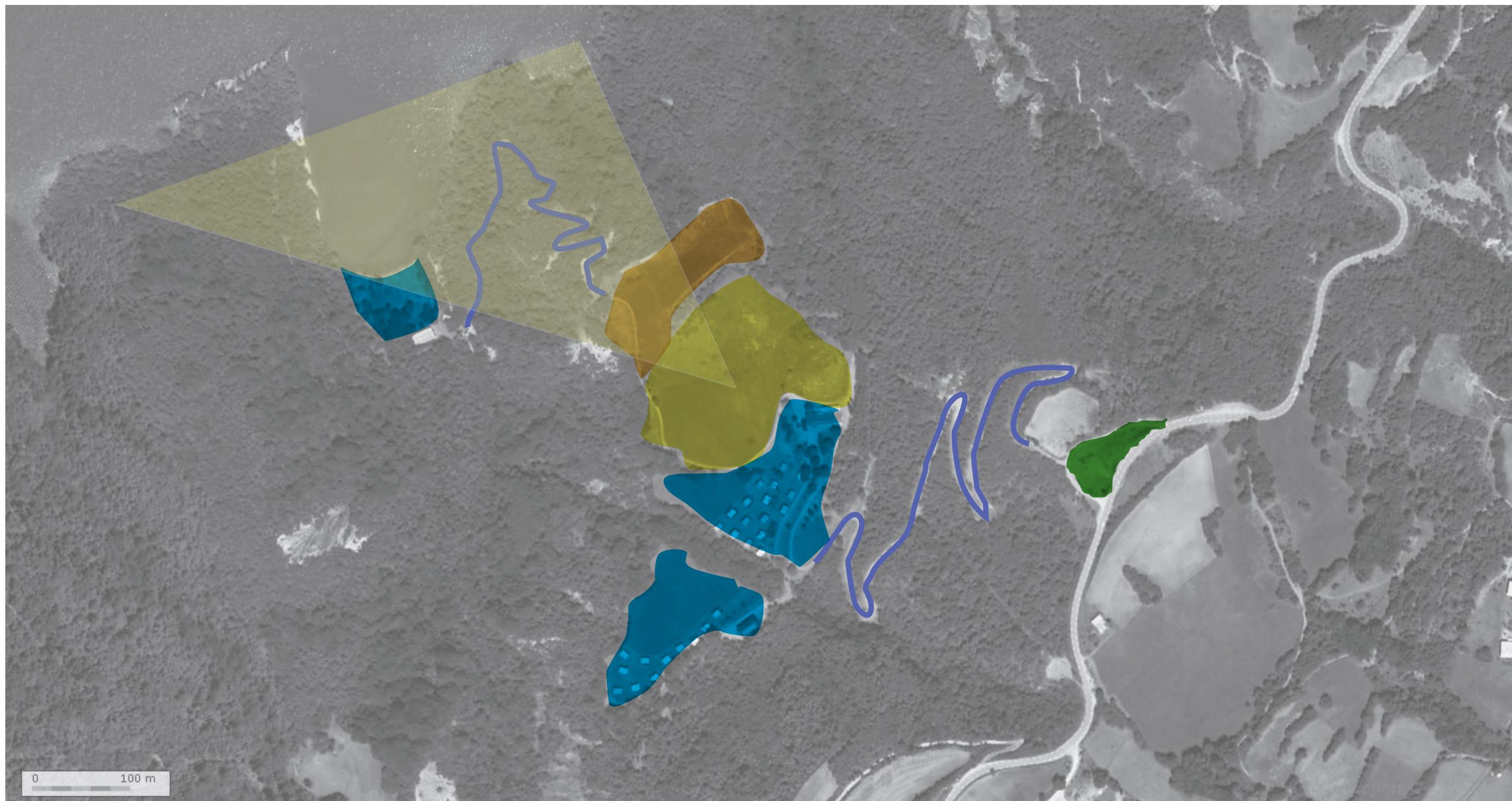
 Partie du site visible depuis la route de desserte

 Vues ouvertes

 Impression aérienne - Vues panoramiques vers le grand paysage

 Ambiances ambivalentes, alliant intimité et ouverture des vues

 Vues fermées et canalisées



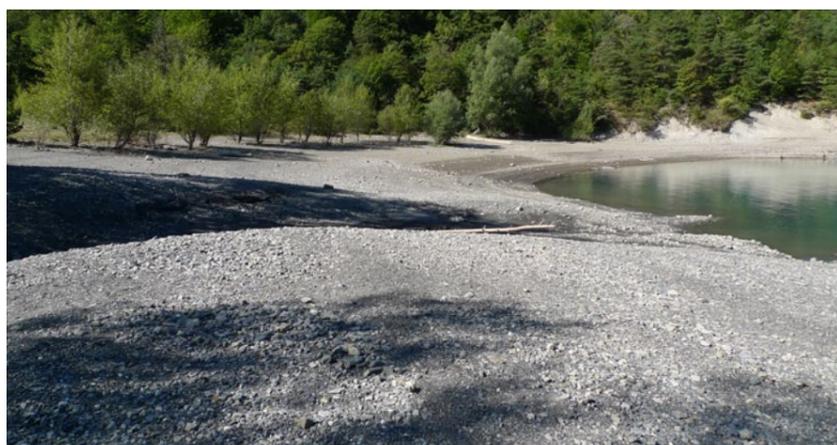
FONCTIONNEMENT VISUEL

D. VOCABULAIRE PAYSAGER

LE MINÉRAL

Les marnes noires sont un élément emblématique des paysages de Serre Ponçon.

Lors des basses eaux, les berges découvertes sont d'un gris anthracite et litées. Le minéral est alors très prégnant, souligné par le bleu «métallique» du plan d'eau.



LE VÉGÉTAL

Les boisements qui entourent le site sont à base de pins noirs.

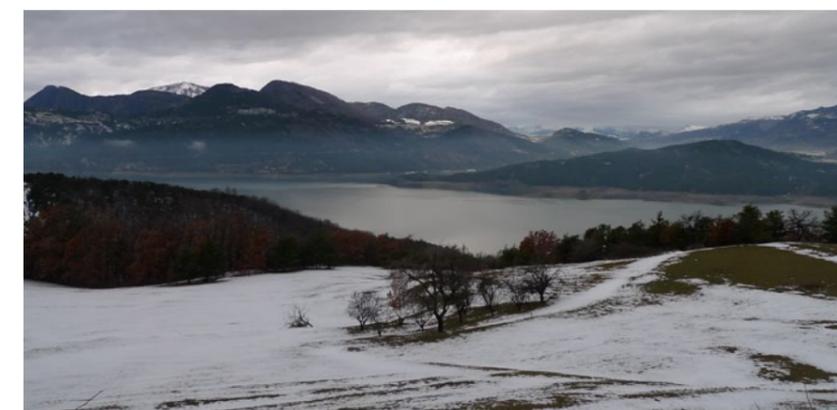
Les prairies et les vergers de pommiers participent au caractère avenant, «habité», des paysages.



LA GÉOMÉTRIE

Les paysages alternent les formes souples des replats (souvent occupés par des prairies, voire habités) et les ruptures de pentes brutales (caractéristiques des paysages montagnards).

Des gabions et des murets de pierre assurant les soutènements font d'ores et déjà partie du vocabulaire du site.



2. Le contexte local : rapport entre bâti et paysage autour du Lac de Serre-Ponçon

Etudes de cas

- > Les sites bâtis
- > La desserte et l'organisation des espaces publics
- > Les formes d'agglomération du bâti
- > Le rapport entre architecture et site : implantation, matériaux, rapport au végétal



SITE DE SAINT VINCENT (FEINS)

- Le site : il jouxte immédiatement le plan d'eau, artificialisant complètement la berge, induisant localement un tracé géométrique artificiel.
- La desserte et l'organisation des espaces publics : la desserte suit les courbes de niveau de manière systématique. Les espaces communs sont extraits de l'habitat et génèrent de vastes lacunes minérale dans le contexte arboré.
- Les formes d'agglomération du bâti : on ne peut pas parler d'agglomération, mais de juxtaposition, trop régulière pour évoquer les formes traditionnelles d'implantation du bâti, ou pour suggérer une nouvelle logique de site.
- Le rapport entre architecture et site : la trame végétale est interrompue : elle ne se prolonge pas à travers le site. Il n'y a pas de trame végétale propre au site.



SITE D'EYGOIRE (SAVINES)

- Le site : il jouxte immédiatement le plan d'eau, artificialisant complètement la berge.
- La desserte et l'organisation des espaces publics : le site se lit comme la juxtaposition d'espace privatifs : on ne lit aucune convergence vers un quelconque espace commun.
- Les formes d'agglomération du bâti : la juxtaposition du bâti est trop régulière pour évoquer les formes traditionnelles d'implantation du bâti. La nouvelle logique de site semble exclure toute mixité, avec des typologies d'habitat s'excluant les unes et les autres.
- Le rapport entre architecture et site : le site occupe l'intégralité de l'espace entre la route et la rive, il ne crée ni «pleins», ni «vides», mais une trame bâtie lâche et continue.
- ++ Une trame végétale propre au site a été mise en place.



CAMPING (CROTS)

- ++ Le site : il est séparé du plan d'eau par une bande arborée qui s'ouvre progressivement vers la berge (transition progressive).
- ++ La desserte et l'organisation des espaces publics : La voirie est hiérarchisée créant des convergences lisibles vers les espaces communs.
- Certains lieux de convergences apparaissent comme de vastes délaissés minéralisés.
- Les formes d'agglomération du bâti : la juxtaposition du bâti est trop régulière pour évoquer les formes traditionnelles d'implantation du bâti.
- Le rapport entre architecture et site : Le site n'est pas exploité dans sa diversité (trame végétale hétérogène, etc.), la manière «d'habiter» le site n'exprime pas de logique de site.



PLAN D'EAU DE LA CLAPIÈRE (EMBRUN)

- Le site : au déboucher de la Durance, le site d'implantation est sensible.
- La desserte et l'organisation des espaces publics : la voie parallèle à la berge en souligne le caractère artificiel.
- Le rapport entre aménagement et site : les formes régulières soulignent le caractère artificiel du site (plages aux courbes tendues, digue rectiligne...).



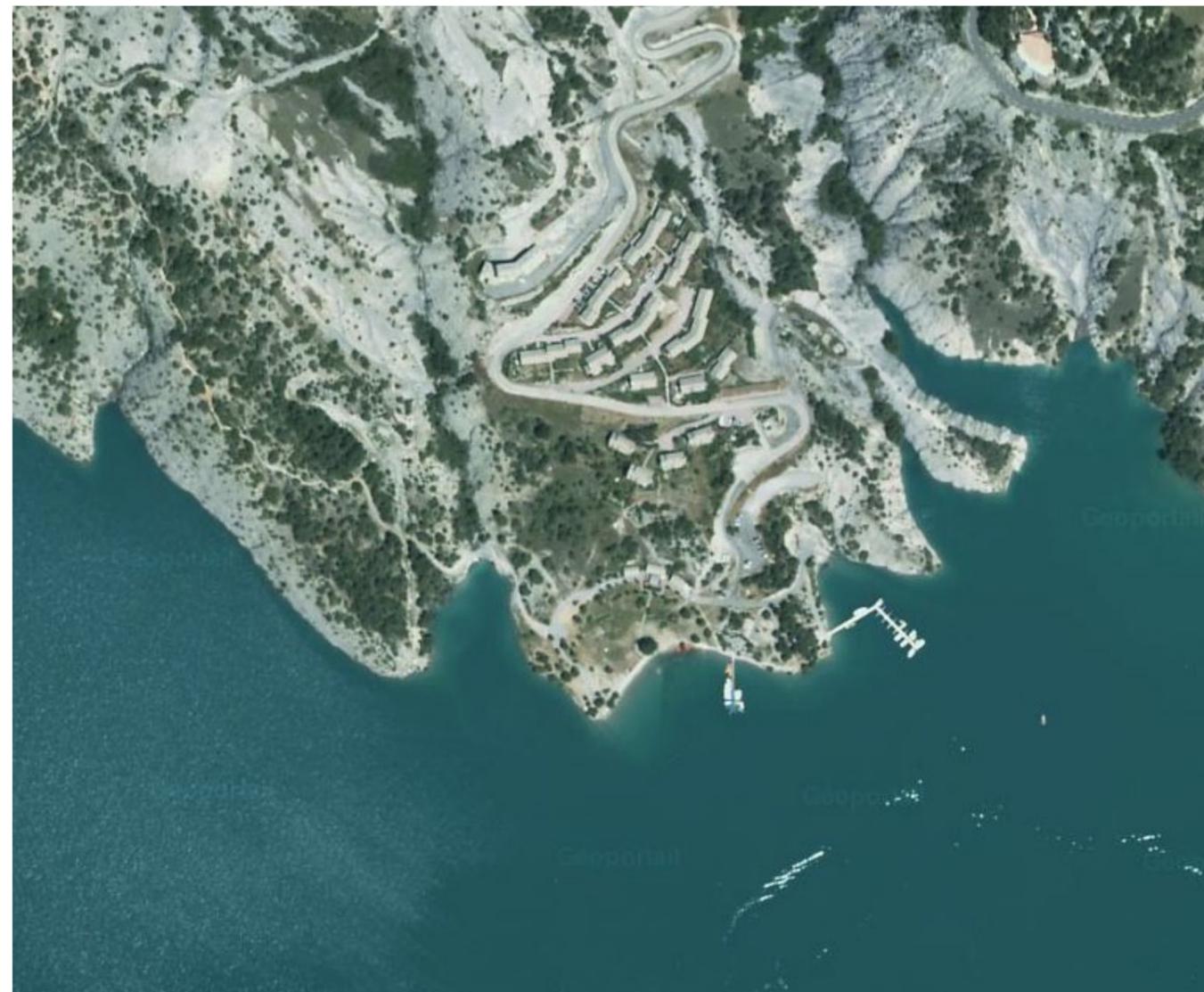
VILLAGE (SAINT APPOLLINAIRE)

++ Le site : le site bâti est déconnecté de la berge, bien que relié à cette dernière par une route.

++ La desserte et l'organisation des espaces publics : la desserte suit en partie les courbes de niveau, et s'en affranchit localement pour générer une arborescence hiérarchisée propre au site et au service de la logique d'implantation du bâti. Les espaces communs sont insérés dans la trame d'habitat et centraux (place de l'église).

++ Les formes d'agglomération du bâti : la densité bâtie est variable, certains bâtiments étant mitoyens.

++ Le rapport entre architecture et site : la trame végétale pénètre dans le village et s'y transforme, assurant une continuité de la présence arborée. Les orientations du bâtis varient avec les micro-variation du site.



PORT SAINT PIERRE (LE SAUZE-DU-LAC)

++ Le site : le site bâti est en retrait de la berge, bien que relié à cette dernière par une route.

+ - La desserte et l'organisation des espaces publics : la desserte suit en partie les courbes de niveau, et s'en affranchit localement pour générer un début de hiérarchisation, malgré un apparent surdimensionnement de la voirie.

+ - Les formes d'agglomération du bâti : la densité bâtie est variable, certains bâtiments étant mitoyens.

- - Le rapport entre architecture et site : l'homogénéité des formes renvoie une image artificielle du site.
+ - La maigre trame végétale traverse le site mais ne suffit pas à son intégration.



PRAIRIE ARBORÉE (CHROGES)

++ Vocabulaire paysager : La trame végétale qui se «dédensifie» offre des espaces accueillants, sans que ces derniers ne constituent une rupture dans les paysages naturels des rives du lac.



ADROIT DE PONTIS

++ Vocabulaire paysager : La trame arborée des abords du hameau ne s'interrompt pas à l'intérieur de ce dernier. Des arbres accompagnent la voirie qui traverse l'espace bâti. Les petits arbres (fruitiers?) remplacent alors la flore spontanée.

Les espaces jardinés construisent une trame verte continue, les limites sont traitées en transparence.

BILAN DE L'ANALYSE DE CAS

LE SITE BÂTI :

Il est préférentiellement situé en retrait de la berge.

Les aménagements de cette dernière s'inscrivent dans la trame végétale existante et reprennent les formes irrégulières du relief naturel.

LA DESSERTE ET L'ORGANISATION DES ESPACES PUBLICS :

La voirie suit en partie les courbes de niveau, mais de manière non systématique.

Les voies sont hiérarchisées pour générer des convergences vers les espaces publics.

Les voies de desserte sont dimensionnées de manière à minimiser la minéralisation du site et les ouvrages annexes (type soutènement).

Les espaces publics sont intégrés à la trame bâtie et leur conception prend en compte l'intégration à la trame paysagère locale (matériaux, végétation...).

LES FORMES D'AGGLOMÉRATION DU BÂTI :

La densité bâtie est variable.

La mitoyenneté n'est pas à exclure.

La mixité des typologies bâties (notamment les volumétries hétérogènes) sont à rechercher.

LE RAPPORT ENTRE ARCHITECTURE ET SITE :

Elle peut s'interrompre pour se «transformer» en une trame végétale propre au site.

Le site comprend une alternance de «pleins» et de «vides» qui correspondent aux caractéristiques du site (logique de site notamment déterminées par les pentes).

Les orientations du bâtis varient avec les micro-variations du site.

LE VOCABULAIRE PAYSAGER :

La trame végétale des abords du site s'immisce dans ce dernier.

Elle se transforme (dédensification, modification de la palette végétale...) à son contact.

Les limites sont traitées en transparence et le paysage habité apparaît unitaire.

3. Références

- a. Le rapport à la pente
- b. Le rapport aux lignes de force du paysage
- c. Les volumes
- d. Le rapport intérieur - extérieur
- e. Les matériaux et le mimétisme : la «peau des murs»

Nota :

Les images de référence présentées dans ce chapitre renvoient à des contextes paysagers spécifiques qui ne sont pas tous assimilables aux paysages ruraux montagnards du site de Bayle-Coste.

Il s'agit d'illustrer un rapport au site et une transposition doit être effectuée qui est exprimée dans les légendes (cf. chapitre 4. Orientations paysagères).

A. LE RAPPORT À LA PENTE



Bâtiment semi enterré, faitage inférieur au sommet des arbres de la lisière en arrière-plan



Bâtiment sur pilotis, insérer dans une trame haute (arbres) et transparent (parties inférieures)

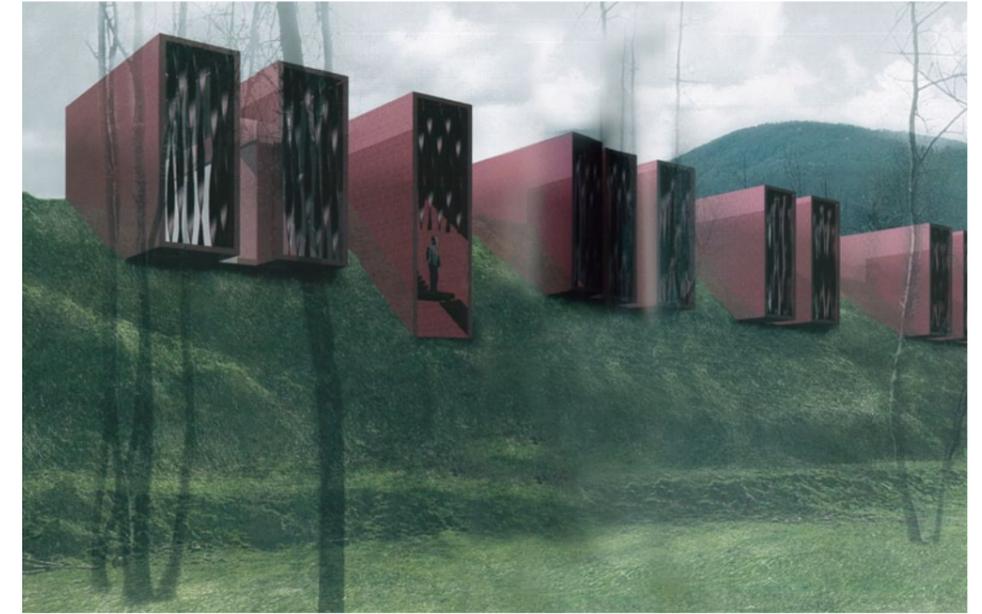
B. LE RAPPORT AUX LIGNES DE FORCE DU PAYSAGE



Prolongement strict des courbes du site



Référence aux courbes



Rupture par petites touches d'une ligne de relief secondaire

C. LES VOLUMES

PETITS VOLUMES DES CABANES



Formes et matériaux contemporains



Formes et matériaux traditionnels

PETITS VOLUMES ACCOLLÉS EN NOMBRE D'UNITÉS VARIABLE ET AGGLOMÉRÉS



Formes contemporaines et références traditionnelles (pentes des toits, bois, etc.)



GRAND VOLUME INTÉGRÉ



Forme courbe épousant les courbes de niveau, matériau (bois) en référence à l'environnement forestier, absence de dégagement systématique devant la façade ainsi parfaitement intégrée

D. LE RAPPORT INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR



Des structures transparentes permettent de marier le bâti rapporté et le site.



Le traitement des extérieurs et du bâti forment un tout unitaire porteur de la nouvelle identité du site.

Pris séparément, les bâtiments peuvent magnifier, amplifier les paysages extérieurs (jeux de reflets, proximité, mimétisme...).

Les éléments du paysage extérieur participent aux ambiances intérieures.



Le traitement des structures annexes, autres que l'habitat, relève du même rapport au site et participe à l'identité de ce dernier qui doit se révéler unitaire : correspondance du design, des matériaux, etc.



Dans un site exceptionnel, il est essentiel de mettre en scène cet atout jusque dans les intérieurs d'où le site reste visible.

E. LES MATÉRIAUX : «LA PEAU DES MURS»

LA VÉGÉTALISATION DES MURS ET TOITURES



Les plantes grimpantes sur des câbles métalliques.



Les toitures et terrasses plantées en continuité avec le substrat naturel.

LES GABIONS : SOUTÈNEMENT ET HABILLAGE DES MURS



Les gabions mettant en scène les ressources géologiques locales.

LE MÉTAL (EFFET «ROUILLÉ» OU BRUNI) TRAITÉ EN TRANSPARENCE



Le métal autorisant des structures légères et transparentes.

LE BOIS : SOUTENIR UNE FILIÈRE LOCALE DANS UN CONTEXTE MONTAGNARD

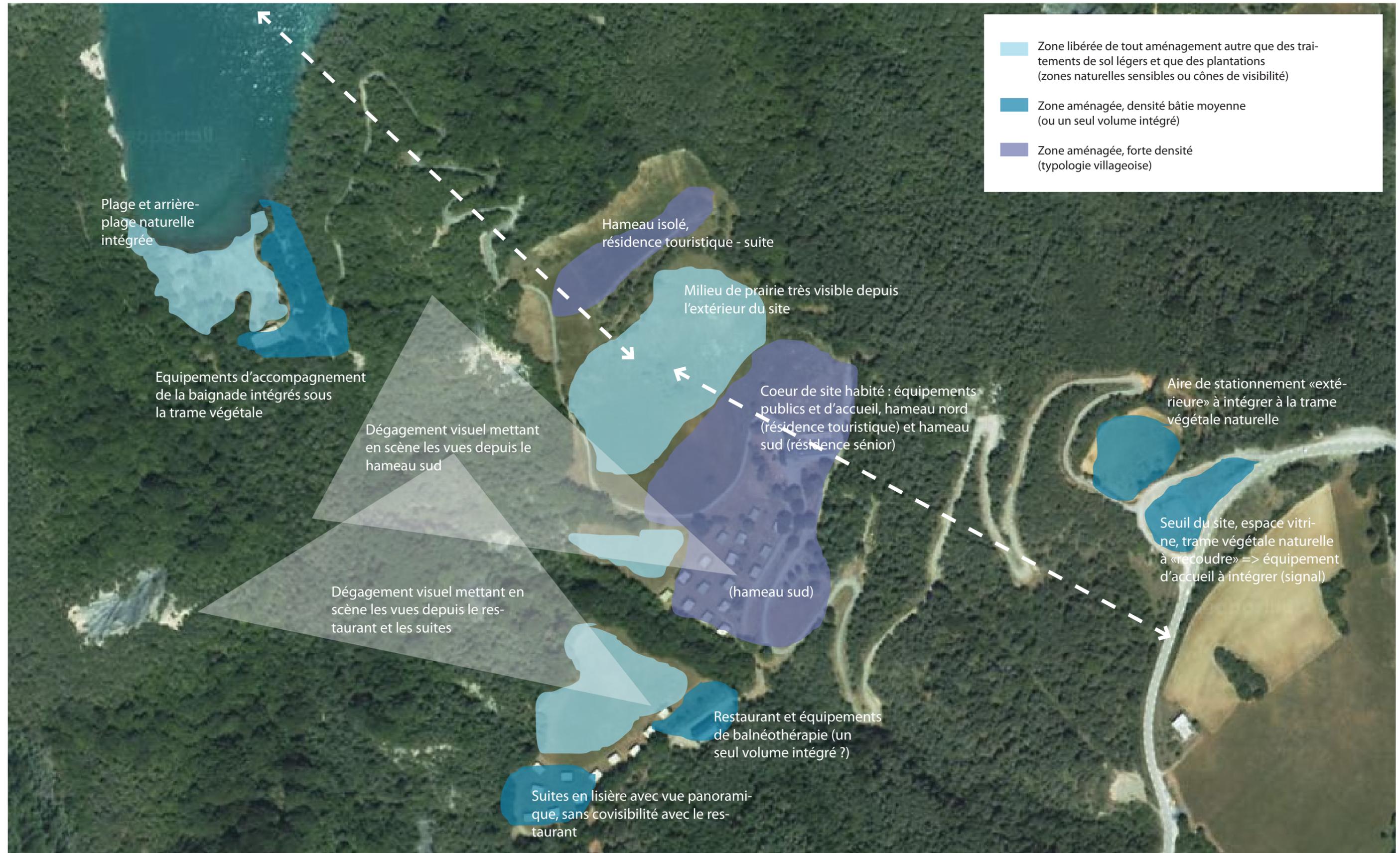


Le bois, une ressource locale et une référence directe aux paysages forestiers.

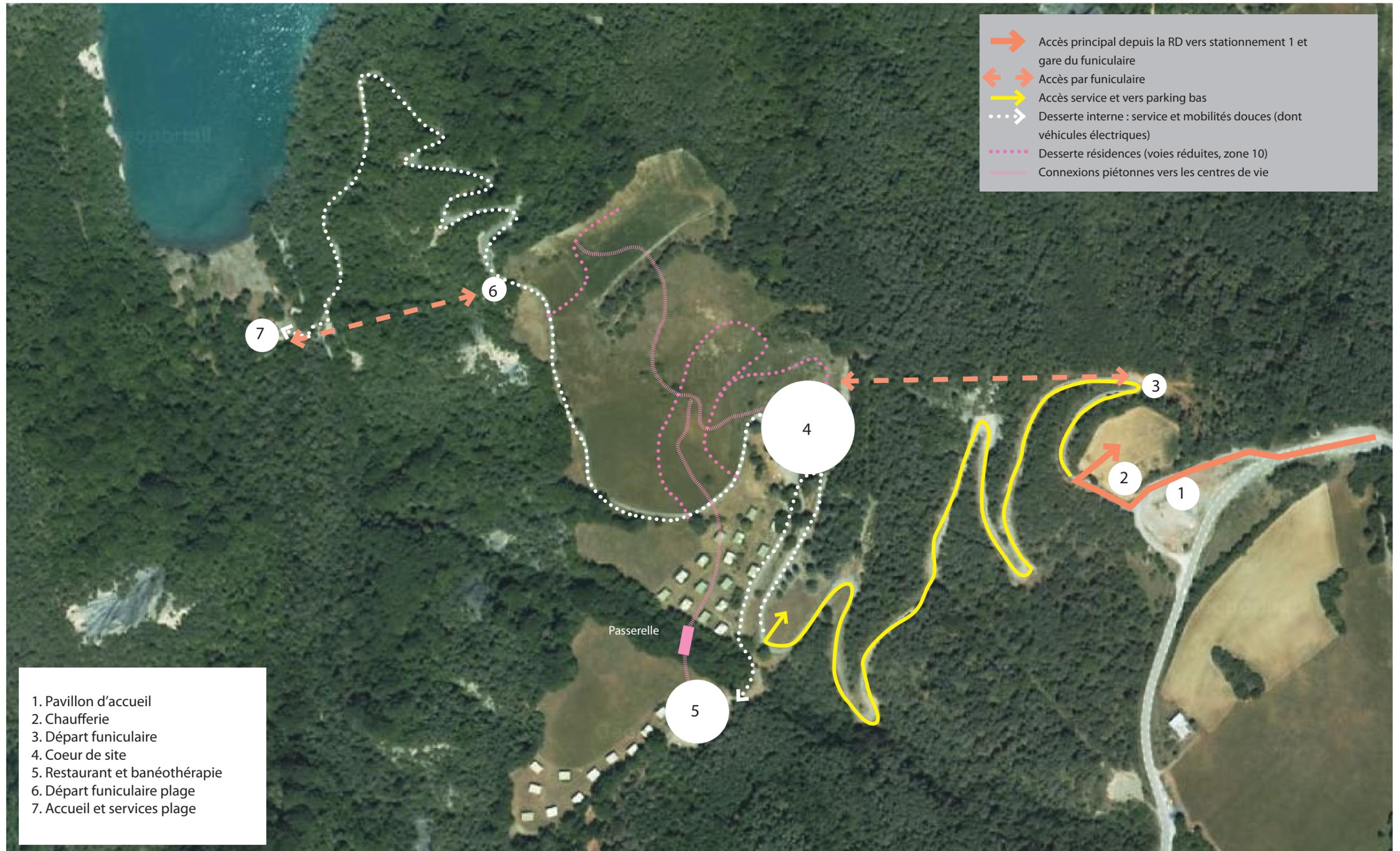
4. Orientations paysagères en lien avec la problématique de l'insertion du bâti

- a. Les pleins et les vides : la répartition de la densité
- b. La trame fonctionnelle : desserte et lieux de rencontre
- c. Formes urbaines et rapport au site
- d. Formes architecturales et rapport au lieu

A. LES PLEINS ET LES VIDES : LA RÉPARTITION DE LA DENSITÉ ET DES FONCTIONNALITÉS - PRINCIPE



B. LA TRAME FONCTIONNELLE : DESSERTE ET LIEUX DE RENCONTRE - PRINCIPE



C. FORMES URBAINES ET RAPPORT AU SITE

LES HAMEAUX

Lorsque les habitations prennent la forme de petites unités, celles-ci sont préférentiellement agencées de manière à reproduire la répartition villageoise des villages du pourtour de Serre-Ponçon.

Cet agencement peut concerner les résidences sénior et de loisir.



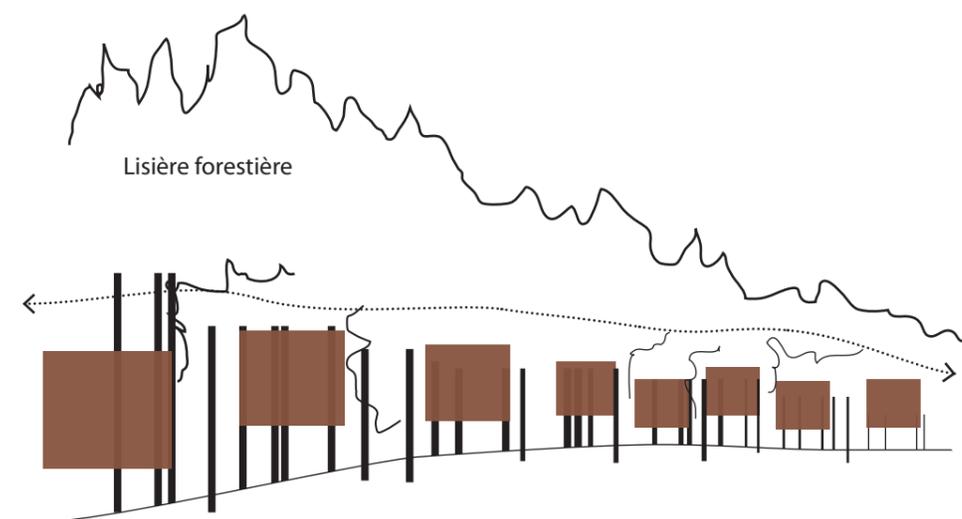
Les unités résidentielles sont de différentes formes (deux à trois «types») et peuvent être isolées ou agglomérées (pour faire varier les volumes), orientées différemment par rapport à la voirie.

LES CABANES / LES SUITES

Les micro-unités que sont les cabanes et les suites peuvent faire l'objet d'un traitement spécifique en lien avec leur volumétrie limitée.

Ces assemblages peuvent se faire au gré des micro variations du site, s'intégrant :

- un talus (typologie «encastrée» dans le terrain naturel),
- une lisière (typologie sur pilotis prolongeant les séquences de troncs de la forêt environnante),
- etc.



Séquence de suites/cabanes intégrée dans une lisière, pilotis et troncs confondus. La trame végétale créée prolonge la lisière et apporte de l'intimité aux différentes unités.

Un soin particulier pourra être apporté à la création de rythmes irréguliers, dans l'implantation et les hauteurs.

D. FORMES ARCHITECTURALES ET RAPPORT AU LIEU

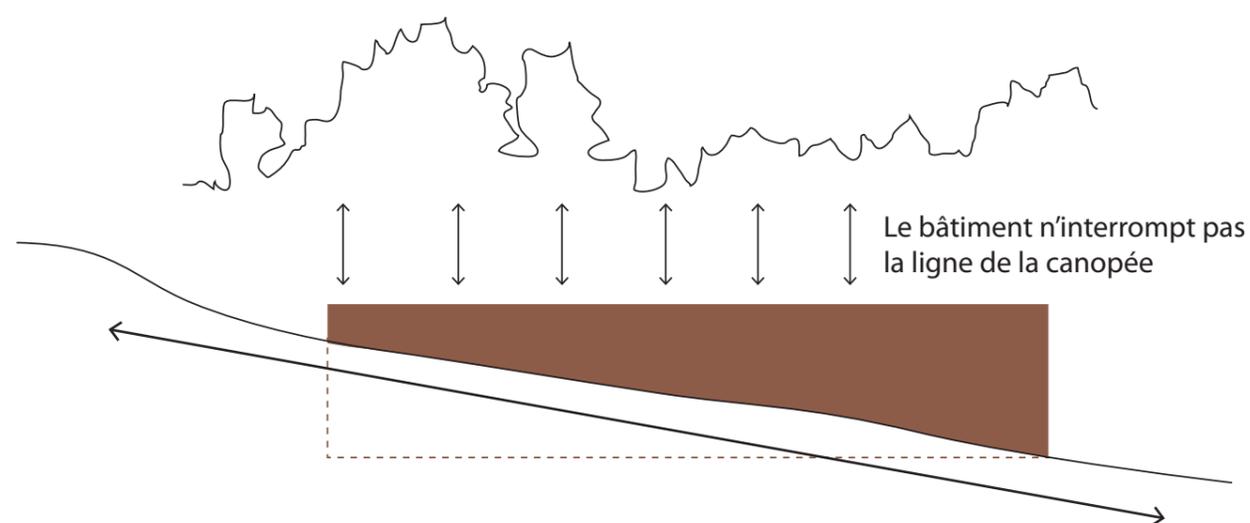
LES BÂTIMENTS COMMUNS

Plusieurs logiques peuvent définir l'agencement des unités fonctionnelles :

1. un bâtiment unique : les fonctions sont agglomérées en un seul et même bâtiment.

Les volumes importants impliquent une démarche d'intégration dans la trame paysagère existante :

- intégration dans les courbes de niveau et la pente,
- traitement en continuité de la trame végétale existante et à créer,
- prise en compte des covisibilités potentielles.

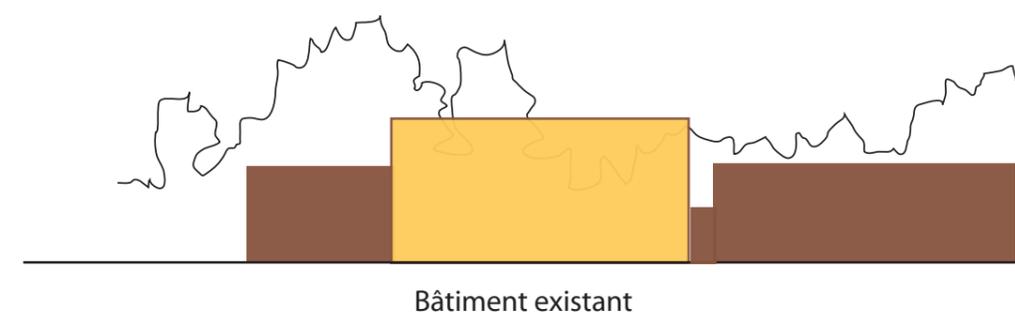


Le bâtiment s'inscrit dans la pente qui reste la ligne de force dominante dans le grand paysage

2. plusieurs bâtiments : les fonctionnalités morcelées (visuellement, mais connectées physiquement).

Différents volumes de tailles variées sont assemblés pour former un groupe de bâtiments.

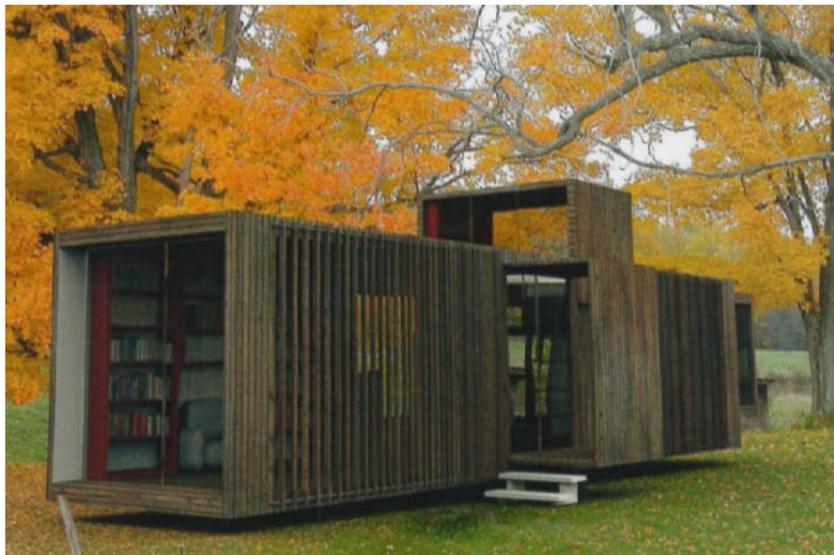
Cette typologie peut permettre notamment l'intégration d'un bâtiment existant, et cohabiter harmonieusement avec une typologie d'unités d'habitation de type «hameau».



LES HABITATS DE LOISIRS INDIVIDUELS

Quelques pistes de recherche pour une meilleure adéquation au site.

1. un module parallélépipédique simple, un habillage caméléon (treillis végétalisé, toit terrasse végétalisé, habillage de gabions, enveloppe ajourée en bois...)



Exemple d'habillage (bois) et de mise en scène de formes simples jouant sur les assemblages de petits volumes (modularité) et l'accompagnement par des structures annexes (pilotis, terrasses, etc.).

2. une architecture contemporaine en référence aux paysages naturels (des formes intégrées aux lignes de force des paysages, des matériaux locaux)



Exemple d'architecture contemporaine pour des cabanes intégrées au lisières (implantation en limite de boisement, formes étirées à la hauteur des arbres, transparence, bois...).

3. une architecture contemporaine faisant référence au bâti rural traditionnel (constantes : forme des toitures, pente de toit, volume, forme des ouvertures, etc.)



Exemple d'architecture contemporaine réinterprétant la cabane en bois (toiture deux pentes...) avec des ajouts contemporains : toiture solaire, éolienne, terrasse, grandes ouvertures...

L'IDENTITÉ DU SITE

La qualité de l'aménagement passe par la construction d'une image emblématique et unitaire.

Concerant l'identité architecturale, cela implique que les bâtiments soient la déclinaison, adaptée à des fonctions différentes, des implantations diverses, des variations du site, de la même typologie de bâti, de la même «famille» de bâtiments.

Cette «parenté» entre les différentes structures architecturales passe par la mise en oeuvre d'un certain nombre de constantes qui peuvent être : la géométrie du bâti, un ou des matériau(x) récurrent(s), une palette de couleurs...

L'identité architecturale est soutenue par l'identité paysagère du site qui assure, outre la gestion de l'intégration du bâti dans le site :

- la continuité de la trame paysagère (et notamment végétale) naturelle que le site ne doit pas interrompre brutalement ;
- la composition d'une trame paysagère (basée sur la mise en oeuvre d'un vocabulaire paysager : végétation, mobilier, matériaux, traitement des sols, etc.) propre au site, mais, dans ce contexte naturaliste éminemment sensible, en référence avec la trame paysagère locale (cf. ci-après).

5. Composition paysagère

- a. Les continuités paysagères
- b. La trame végétale intérieure
- c. Le vocabulaire paysager

A. LES CONTINUITÉS PAYSAGÈRES

B. LA TRAME VÉGÉTALE INTÉRIEURE

C. LE VOCABULAIRE PAYSAGER